

Direction
Proviseur

Pau, le 11 mai 2026

Affaire suivie par :
Proviseur / Provisoire adjointe
☎ 05 59 62 73 11
ce.0641732k@ac-bordeaux.fr

Jean-Christophe Drappier
Proviseur

aux

**Elèves et parents des élèves
scolarisés en terminale**

Objet: PARCOURSUP : Information sur la procédure d'admission – Réception et acceptation des vœux.

Vous trouverez ci-dessous quelques rappels sur les points importants pour la phase principale d'admission dans Parcoursup. **Du 02 juin au 11 juillet 2026.**

Il est à noter que certaines évolutions ont été mises en place pour accélérer la phase d'admission et réduire sa durée, dans le but d'apporter plus de propositions et plus rapidement et ainsi de réduire le sentiment d'attente des candidats.

Proposition d'admission

A partir du **lundi 02 juin** en fin d'après-midi, vous recevrez **les premières réponses à vos vœux**. C'est le début de phase principale d'admission **Parcoursup**. Cette phase se déroulera **jusqu'au 11 juillet**.

Vous recevrez une réponse à chacun de vos vœux, ce qui vous permettra de **choisir la formation que vous souhaitez poursuivre**.

Principe

La plateforme fera tous les jours à compter du 02 juin, sur la base de l'ordre d'appel établi par Parcoursup (qui respectera les différents taux auxquels est soumise la formation), des propositions aux candidats classés par la commission d'examen des vœux.

En fonction des réponses des candidats à qui la formation sera proposée, **des places seront libérées et proposées le jour suivant aux candidats suivants dans la liste d'appel, en continu. Vous recevez donc les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.**

Les réponses possibles des établissements d'enseignement supérieur

Pour une formation sélective (BTS, BUT, CPGE, écoles, IFSI...) :

- **Oui** : vous avez une proposition d'admission et devez y répondre dans les délais indiqués
- **Oui - en attente d'une place** : vous êtes sur liste d'attente et avez connaissance de votre position sur celle-ci
- **Non** : vous êtes refusé dans cette formation.

Pour une formation non-sélective (licence, PASS...) :

- **Oui** : vous avez une proposition d'admission et devez y répondre dans les délais indiqués
- **Oui-si** : vous avez une proposition d'admission et la formation vous propose de suivre un parcours adapté avec des remises à niveau permettant de renforcer votre capacité à réussir dans la formation
- **Oui - en attente d'une place** : vous êtes sur liste d'attente et avez connaissance de votre position sur celle-ci.

Réception des propositions par les élèves

Vous prendrez connaissance des décisions des établissements pour chaque vœu et recevrez des propositions.

Quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :

- sur votre **portable** par SMS
- dans votre **messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la **messagerie intégrée** à Parcoursup

Les dossiers sont actualisés une seule fois par jour, chaque matin.

Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail. Les parents peuvent encore renseigner leurs coordonnées pour recevoir les notifications et accompagner leur enfant si cela n'a pas été fait.

Les réponses des élèves et les délais

• Si vous avez au moins une proposition d'admission

Vous devrez choisir entre **accepter** ou **refuser** la proposition.

Attention: vous devrez répondre **avant la date limite indiquée (jour et heure)** pour ne pas perdre la proposition. Les dates limites de réponse aux propositions sont précisées en face de chaque vœu dans Parcoursup. **Attention les délais ont été récemment raccourcis dès le début de procédure (2 jours seulement)**. Cela permet de faire évoluer rapidement des listes d'attente et de faire des propositions à un plus grand nombre de candidats. C'est également une mesure d'équité destinée à ce que l'absence de réponse des uns ne fasse pas attendre inutilement les autres.

Passé ces délais : la place est libérée pour un autre candidat.

Dans tous les cas, la date limite pour répondre aux propositions d'admission est bien indiquée en face de chacune d'entre elles dans votre dossier. Veillez à bien répondre à toutes les propositions d'admission que vous recevez avant la date limite indiquée dans votre dossier, même si elles ne vous intéressent pas. Soyez attentif : ne laissez jamais passer un délai de réponse car **un délai non respecté entraîne la suppression de toutes ses propositions d'admission** (sauf celle déjà éventuellement acceptée) **et vœux en attente.**

Si vous avez un ou plusieurs vœux en attente, en même temps :

Vous devrez choisir de les **maintenir en attente** ou d'y **renoncer** dans le même délai.

La proposition d'admission initiale sera conservée **si vous l'acceptez** mais vous devrez choisir entre les 2 propositions si l'un de ses vœux en attente vous est proposé.

• Vous avez uniquement des vœux en attente.

Dans la rubrique admission, vous aurez accès aux informations suivantes pour chaque vœu en attente :

Votre position dans la liste d'attente : par exemple, 148

Nombre total de candidats dans la liste d'attente : par exemple, 280

Nombre total de places : par exemple, 35

Si l'information est disponible et exploitable, **le rang du dernier candidat appelé en 2024-2025.**

Si vous n'avez que des vœux en attente, ceux-ci sont maintenus automatiquement : vous n'avez rien à faire. Vous pouvez cependant renoncer à certains vœux s'ils ne vous intéressent plus.

• Vous n'avez pas de proposition d'admission

Cas d'un élève n'ayant sollicité que des formations sélectives qui lui auront toutes répondu « non »

- ✓ **Faites le point sur votre projet avec vos professeurs au lycée,**
- ✓ **Participez à la phase complémentaire.** Elle sera ouverte dès le mercredi 10 juin 2026 et vous permet de formuler 10 nouveaux vœux sur des formations ayant des places libres.
- ✓ **Sollicitez directement depuis votre dossier Parcoursup l'accompagnement des équipes de votre académie (CAES) à partir du 1^{er} juillet,** pour recevoir une proposition d'admission au plus près de votre projet.

A noter :

- **Du 5 au 08 juin, les candidats doivent classer par ordre de préférence les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver.** *Objectif : accélérer le rythme d'envoi des propositions pour permettre au maximum de candidats de recevoir des propositions.*
- **du 12 au 18 juin**, les délais de réponses aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves du baccalauréat.

Conseils

Avant le lancement de la phase d'admission, nous vous invitons à :

- reprendre votre liste de vœux et faire le point sur vos préférences, cela vous aidera à faire vos choix une fois les propositions reçues ;
- Assurez-vous de bien avoir vos identifiants Parcoursup (numéro de dossier et mot de passe). Si vous les avez oubliés ou perdus, vous devez en faire la demande sans tarder via la plateforme.
- Vous préparez en utilisant le **Site d'entraînement pour répondre aux propositions** Accessible sur <https://entrainement.parcoursup.fr/>, il permet aux candidats de se mettre en situation pour répondre aux propositions des formations à partir d'une liste de vœux fictive : accepter ou refuser une proposition d'admission, conserver des vœux en attente, comprendre le fonctionnement des listes d'attente afin d'estimer les possibilités d'être admis... Le site liste les « règles d'or » pour tout savoir sur cette phase d'admission et propose aux candidats de tester leurs connaissances grâce à une série de quiz.

La phase complémentaire, du 11 juin au 10 septembre 2026, vous permettra de formuler de nouveaux vœux et d'obtenir une proposition d'admission dans une formation disposant de places disponibles.

Si vous participez à la phase complémentaire, à partir du 1^{er} juillet, vous pourrez demander l'accompagnement individualisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de l'académie pour trouver la proposition la plus adaptée à votre projet.

N'hésitez pas à solliciter l'établissement ou le CIO pour être accompagné durant cette période.

Fin de la phase d'admission principale

Archivage des vœux en attente

S'agissant des vœux "en attente" qui seraient encore présents dans votre dossier, vous n'avez rien à faire : ils sont automatiquement archivés dans votre dossier le 11 juillet 2026, en respectant l'ordre de préférence que vous avez défini.

Vous pourrez les consulter dans le bloc « Historique des vœux en phase principale » dans votre dossier d'admission. Les indicateurs de liste d'attente ne seront plus affichés, la phase principale étant terminée.

Si, **à titre exceptionnel**, une place venait à se libérer pendant l'été suite au désistement d'un candidat déjà admis, elle sera proposée au 1^{er} candidat de la liste d'attente archivée.

Répondeur automatique

A partir du 13 juillet 2026 et jusqu'au 18 août 2026, vous avez, à tout moment, la possibilité d'activer l'option du « répondeur automatique » pour les vœux archivés de la phase principale. Si vous activez le répondeur automatique et si vous recevez une proposition d'admission sur un de vos vœux archivés alors cette proposition est acceptée automatiquement et à votre place par votre répondeur automatique.

A savoir : le répondeur automatique ne peut pas être activé si vous formulez des vœux en phase complémentaire.

L'inscription dans l'établissement d'accueil

Accepter un OUI ou un OUI-SI n'est pas une inscription (**que vous ayez maintenu ou non des vœux en attente**). Vous devrez procéder ensuite à l'**inscription administrative** auprès de l'établissement.

Les formalités sont propres à chaque établissement, vous devrez suivre les **instructions données sur Parcoursup. Attention aux délais imposés par les établissements.**



JC Drappier

Toutes les informations sur la phase d'admission sur le site Parcoursup :

<https://www.parcoursup.gouv.fr/candidater-sur-parcoursup/nos-conseils-pour-la-phase-d-admission-3450>